

JUGEALS-NAZARETH
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024

Par convocation du 13 décembre 2024 le Conseil Municipal est invité à se réunir jeudi 19 décembre 2024 à 20 H 30 salle Roger Verdier.

Ordre du jour :

- Désignation secrétaire de séance
- Présentation du Conseil de Développement de l'Agglo par Mr Pestourie représentant de la commune désigné par le Conseil Municipal
- Approbation du PV de la séance précédente
- Choix du maître d'œuvre pour l'aménagement de bâtiments suite à la proposition de la commission travaux et du bureau
- Divers.

► **Désignation secrétaire de séance.**

Aline Ceret est nommée secrétaire de séance.

► **Monsieur le Maire procède à l'appel nominal de tous les conseillers.**

Conseillers présents :

Aline Ceret, Henrique Da Costa, Marie-France Daigurande, Maria Da Silva, Priscille Gaumy, Frédéric Gougnet, Richard Landraud, Emmanuel Mazaudoux, Christian Poulvèlarie et Franck Valet.

Conseiller absent excusé ayant donné procuration :

Nathalie Réveillère ayant donné procuration à Gérard Bagnol
Sylvie Grelet ayant donné procuration à Aline Ceret

► **Présentation du Conseil de Développement de l'Agglo par Mr Pestourie représentant de la commune désigné par le Conseil Municipal**

Mr Le Maire suspend la séance du conseil municipal pour que Mr Jean-Claude Pestourie présente le Conseil de développement de la Communauté de l'Agglo de Brive.

Mr Jean-Claude Pestourie avait été désigné comme représentant de notre commune au Conseil de Développement lors d'un précédent Conseil Municipal.

Reprise de Séance du Conseil Municipal à 21 h 39.

► **Approbation du PV de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance du jeudi 21 novembre 2024 est approuvé par le Conseil Municipal. Il a déjà été approuvé par mail par tous les conseillers pour être distribué avec le bulletin municipal de décembre 2024.

► Choix du maître d'œuvre pour l'aménagement de bâtiments suite à la proposition de la commission travaux et du bureau.

Mr Le Maire informe qu'une réunion de la commission des investissements, achats et travaux élargie au bureau municipal a eu lieu ce jour à 18 H salle Roger Verdier.

Mme Camille Guichard (assistance maître d'ouvrage Corrèze Ingénierie) était venue présenter le compte rendu de l'analyse des offres pour le choix de l'architecte pour l'aménagement de bâtiments.

Exceptés Mme Maria Da Silva et Mr Henrique Da Costa, l'ensemble des membres du conseil municipal étaient présents à cette réunion de la commission élargie au bureau.

Mr Le Maire dit que 6 architectes ont téléchargé l'appel d'offre, il s'agit d'Architecte Guerric Coudene, Maad Architectes, Oural Architectes, Trois Quatre Architectes, Cabinet d'Architecte Firon et SCP d'architecture Langeau Vignal Souffron. Quatre d'entre eux sont venus visiter le site. Parmi les 4, et après analyse, Mme Camille Guichard en fait ressortir deux correspondant le mieux aux attentes du projet.

La commission des investissements, achats et travaux élargie au bureau municipal propose de retenir l'offre de Oural Architectes qui tient en compte le respect du patrimoine, les critères environnementaux et qui est situé à proximité du site ce qui permet une visite régulière du chantier. Il s'agit de 2 architectes associés.

Après avis de la Commission et suite à l'analyse de Corrèze Ingénierie, Mr Le Maire propose de retenir l'offre la mieux disante conformément au règlement de la consultation. Il s'agit d'OURAL Architectes, pour un montant de :

- tranche ferme : 31 543,38 € HT
- tranche optionnelle : 17 406,62 € HT
- total : 48 950,00 € HT (58 740 € TTC).

Lecture de la délibération par Mr Le Maire.

Vote à l'unanimité.

► Divers.

- Mr Le Maire dit qu'il envisage de continuer l'extension de l'éclairage public route de La Lune jusqu'au croisement route du Goth compte tenu de l'aide encore possible de la FDEE 19 et cela bien sûr en tenant compte de l'avis du conseil municipal et des 6 riverains qui sont concernés à consulter. Suite aux travaux de goudronnage qui ont eu lieu sur cette zone, tous les réseaux ont été enfouis en laissant les sorties de gaines pour les candélabres. Le montant des travaux à charge pour la commune s'élèverait à maximum 5 000 €.

- Mr Henrique Da Costa dit avoir des échos positifs sur la décoration de Noël.

Mr Le Maire dit avoir réalisé des achats pour 700 € et les agents techniques l'ont orienté vers un peu plus de décoration et le résultat est plutôt positif.

Fin de séance à 22 heures.

Aline CERET Conseillère déléguée.

